



## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI, 19 MARS 2018**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi, 19 mars 2018, à 16 h 10, à la salle du conseil située au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville et à laquelle étaient présents monsieur Gilles Pagé (district n° 1), madame Françoise Hogue Plante (district n° 2), monsieur Mike Touzin (district n° 3), madame Sylvie Noël (district n° 4), monsieur Alain Pichette (district n° 5) et madame Murielle Bergeron Milette (district n° 6), tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de monsieur Yvon Deshaies, maire.

Était aussi présent : M. Yvon Douville, directeur général et greffier adjoint

---

Le greffier adjoint a fait lecture de l'avis de convocation ci-après :

CONSIDÉRANT qu'en date du 19 mars 2018, tous les membres du conseil municipal ont signé la renonciation à l'avis de convocation annexée au présent procès-verbal et qu'ils ont considéré les sujets suivants :

- 1° Approbation de l'ordre du jour; (2018-122)
  - 2° Avis de motion – Règlement abrogeant le règlement numéro 650 sur le programme d'accès à la propriété résidentielle existante pour les familles
  - 3° Adoption du projet de règlement numéro 661 abrogeant le règlement numéro 650 sur le programme d'accès à la propriété résidentielle pour les familles
  - 4° Participation à des formations – aménagements piétons / cyclistes
- 

**2018-122**

### **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MURIELLE BERGERON MILETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du lundi 19 mars 2018 à 16 h 10.

---

**2018-123**

### **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 650 SUR LE PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ RÉSIDEN­TIELLE EXISTANTE POUR LES FAMILLES**

AVIS DE MOTION est donné par madame Françoise Hogue Plante qu'il sera présenté, à une séance subséquente, pour adoption, un règlement abrogeant le règlement numéro 650 sur le programme d'accès à la propriété résidentielle existante pour les familles.

---



**2018-124**

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 661 ABROGEANT LE  
RÈGLEMENT NUMÉRO 650 SUR LE PROGRAMME D'ACCÈS À LA  
PROPRIÉTÉ RÉSIDENIELLE POUR LES FAMILLES**

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné par madame Françoise Hogue Plante en vertu de la résolution 2018-123 de la présente séance extraordinaire;

CONSIDÉRANT que le greffier adjoint a mentionné l'objet du projet de règlement et sa portée;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME FRANÇOISE HOGUE PLANTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le projet de règlement numéro 661 abrogeant le règlement numéro 650 sur le programme d'accès à la propriété résidentielle existante pour les familles.

---

**2018-125**

**PARTICIPATION À DES FORMATIONS – AMÉNAGEMENTS PIÉTONS /  
CYCLISTES**

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal de former les élus dans des champs d'intervention pertinents à leurs fonctions;

CONSIDÉRANT que le Collège Ahuntsic propose des formations en regard de l'aménagement d'infrastructures piétonnières et cyclables et que ce sujet est d'intérêt pour les élus;

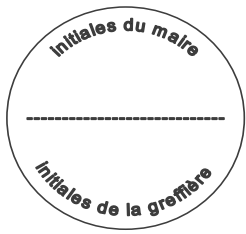
POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SYLVIE NOËL ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ce qui suit :

D'AUTORISER monsieur Mike Touzin à participer à la formation web « Aménagements piétons / cyclistes – introduction » organisée par le Collège Ahuntsic le 19 avril 2018 au coût de 115 \$ plus taxes;

D'AUTORISER monsieur Mike Touzin et madame Murielle Bergeron Milette à participer à la formation « Aménagements pour les piétons et cyclistes » organisée par le Collège Ahuntsic le 29 mai 2018 au coût de 295 \$ plus taxes par participant et que toutes les dépenses relatives à leur présence à cette formation leur soient remboursées sur production des pièces justificatives, le cas échéant.

---



## LEVÉE DE LA SÉANCE

La présente séance est levée à 16 h 40.

---

YVON DESHAIES  
MAIRE

YVON DOUVILLE  
GREFFIER ADJOINT